

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une convention de coopération entre **le CNCRES, le MES, l'UFISC et Opale/CRDLA Culture pour « Renforcer les acteurs artistiques et culturels de l'économie sociale et solidaire »**

**Le 13 janvier 2015, une convention de partenariat a été signée par l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire), le MES (Mouvement pour l'Économie Solidaire) et Opale/CRDLA Culture (Centre de Ressource Culture pour le Dispositif Local d'Accompagnement).**

Cette convention cadre s'inscrit dans une continuité de travail entre les partenaires. Elle prolonge les actions engagées depuis 2011 pour favoriser l'interconnaissance, le partage d'expériences et la mise en place d'actions communes entre le secteur artistique et culturel de l'économie sociale et solidaire et les réseaux généralistes et d'accompagnement de cet espace socio-économique : chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS), dispositif local d'accompagnement (DLA), réseaux de l'économie solidaire.

Ses objectifs portent en particulier sur l'inscription des initiatives artistiques et culturelles au sein des CRESS et des réseaux de l'économie solidaire, leurs participations à l'élaboration des politiques publiques sur les territoires, le renforcement des coopérations intersectorielles et leurs prises en compte dans les évolutions apportées par la loi ESS votée en juillet 2014. Il s'agit de renforcer la place des initiatives dans les stratégies de développement sectorielles et territoriales, de résister aux logiques de précarité et d'atomisation, et de contribuer à développer les démarches citoyennes dont elles sont porteuses.

La convention repose sur **3 volets qui représentent autant d'objectifs politiques, stratégiques et techniques** :

- **Un axe de structuration** qui vise à favoriser les coopérations entre acteurs de l'économie sociale et solidaire et à rapprocher les acteurs culturels des CRESS et des réseaux d'économie solidaire. Il s'agira de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs au niveau local, régional et interrégional, de mobiliser les acteurs artistiques et culturels dans le cadre des évolutions statutaires et organisationnelles des CRESS et permettre leur contribution aux réflexions transversales du champ de l'ESS (intérêt général, utilité sociale, responsabilité d'employeurs, bénévolat, formation etc.).
- **Un axe de connaissance et d'analyse** qui repose sur l'identification des besoins en matière de développement du secteur artistique et culturel de l'ESS pour renforcer la connaissance globale des composantes du secteur. Il s'agira d'identifier et qualifier les besoins et spécificités des structures artistiques et culturelles en région et sur les territoires de projets (Pays, Parcs Naturels Régionaux, intercommunalités, Projets métropolitains...), de développer une observation territoriale en partageant les diagnostics et les méthodologies, de repérer et valoriser les initiatives et les innovations sociales et économiques des acteurs artistiques et culturels de l'ESS (organisation de la coopération, nouvelles gouvernances, nouvelles formes d'activité...).
- **Un axe d'accompagnement** des structures au regard des services, outils et dispositifs, notamment développés par les CRESS, le DLA, les réseaux d'économie solidaire et leurs partenaires. Ces démarches pourront s'opérer en lien avec d'autres acteurs de l'accompagnement, par exemple dans le cadre de schémas développés aux niveaux régional ou départemental. Il sera ainsi travaillé les propositions et processus d'appui tels que l'accompagnement des démarches de coopération telles les lieux partagés, les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)..., l'accompagnement de la fonction employeur et la mobilisation des outils dédiés à la formation et au développement des compétences, la construction et/ou le développement de l'accessibilité à des outils financiers solidaires (fonds de solidarité, emprunts éthiques, fonds de dotation...).

### Plus d'informations – Contacts

Alban COGREL : [alban.cogrel@ufisc.org](mailto:alban.cogrel@ufisc.org)

Florent DUCLOS : [florent.duclos@cncres.org](mailto:florent.duclos@cncres.org)

Luc de LARMINAT : [luc@opale.asso.fr](mailto:luc@opale.asso.fr)

François BERNARD : [alicecoop@free.fr](mailto:alicecoop@free.fr)

AVEC LE SOUTIEN DE



Le CRDLA est cofinancé par l'Union européenne



« Renforcer le secteur artistique et culturel de l'économie sociale et solidaire »